



REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 - Le 10ème tournoi organisé par **Stella Thonon Tennis de Table** se déroulera le :
SAMEDI 29/08/2026

Maison des Sports - ouverture à 7h30

Avenue de la Grangette

74200 THONON LES BAINS

Article 2 - Le tournoi est non homologué et ouvert à tous les joueurs qu'ils soient licenciés ou non FFTT. Les joueurs évoluant en loisirs sont également les bienvenus.
Les résultats ne seront donc pas pris en compte pour le calcul des classements FFTT.

Article 3 - Le tournoi se déroulera sur **24 tables**

Les tableaux et horaires sont les suivants :

<u>Tableaux</u>	<u>Dénomination</u>	<u>Heure de début</u>
Tableau 1	NC-899	8 Heures 30
Tableau 2	NC-1499	9 Heures
Tableau 3	NC-1099	10 Heures
Tableau 4	Vétérans	11 Heures
Tableau 5	-18 ans	11 Heures
Tableau 6	NC-1299	11 Heures 30
Tableau 7	Mort Subite	14 heures
Tableau 8	Double (2699 points max)	14 heures 15
Tableau 9	Toutes séries	15 heures

1 tableau => 9 euros
2 tableaux => 17 euros
3 tableaux => 23 euros
Tableau double => 10 euros la paire
Mort subite => 1 euro

Article 4 - *Les participations sont limitées à 3 tableaux maximum par joueur. Le tableau double et mort subite ne sont pas comptabilisés dans cette limitation à 3 tableaux.

*Les tableaux ne sont pas limités à un nombre de joueurs, toutefois le juge arbitre peut décider de stopper les inscriptions si de trop nombreux joueurs y participent.

*L'organisation se réserve également le droit d'annuler un tableau si trop peu de joueurs y sont inscrits.

Article 5 - Le pointage sera clos **20 minutes** avant le lancement de chaque tableau.

Article 6 – Tous les joueurs (joueuses) qu'ils soient licenciés ou non peuvent participer au tournoi organisé par le club de Stella Thonon Tennis de Table.

Article 7 - Les féminines seront acceptées en tableau masculin par équivalence du nombre de points licence.

Pour les non-licenciés, l'équivalence des points sera égale à 500.

Article 8 - Le premier tour de chaque tableau se fera par poules de 3. Les deux premiers de poules seront qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe, sauf pour les tableaux Mort Subite et Double, où le tableau se jouera directement à élimination directe. Toutes les parties seront jouées au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 8 a) – Mort Subite :

Le tableau Mort Subite est un tableau dans lequel les parties se jouent en un seul point et est à élimination directe.

Article 9 - Les parties seront arbitrées par les joueurs en poule. Pour les tableaux à élimination directe, l'arbitrage sera effectué par les joueurs éliminés au tour précédent. Tout joueur qui ne satisferait pas à cette obligation sera exclu des tableaux où il serait encore qualifié. Les balles seront fournies par les joueurs. Une tenue et un esprit sportif sont de rigueur.

Article 10 - Il y aura une interruption pour le déjeuner (12h30 – 14h00), Petite buvette et restauration seront disponibles sur place.

L'organisation vous proposera un menu pour 25€ : Buffet sur inscription.

Article 11 - Les droits d'engagement sont fixés à :

- Participation au **tableau : 9 euros / 2 tableaux 17 euros / 3 tableaux 23 euros**
- **Tableau double : 10 euros la paire**
- Mort Subite : **1 Euro**
- **Menu : 25 Euros**

Le règlement se fera sur place.

Article 12 - Les inscriptions se feront par mail à l'adresse suivante :
tennisdetable.thonon@gmail.com

*Elles seront prises en compte jusqu'au **vendredi 28 août 16h00**.

Bien préciser les tableaux et votre numéro de téléphone.

***Vous pouvez également vous inscrire auprès de**

Mme Solange Charvier-Masson => 0624394171

Mme Aurélie Delouane => 0664329925

*Par dérogation, une inscription tardive ne pourra être acceptée qu'en fonction des places disponibles dans les tableaux. Celle-ci sera par ailleurs majorée de 2€ par tableau.

Article 13

Le scratch sera prononcé **5** minutes après l'appel du joueur / joueuse dans son tableau.
Les décisions prises par le juge arbitre en application du règlement fédéral et du présent règlement feront autorité et seront non contestables.

Article 14 - Les tableaux seront récompensés par des lots / coupes / médailles selon les tableaux et classements.

Article 15 - Le tournoi est organisé par la Stella Thonon Tennis de Table (74200).

Article 16 - Le club Tennis de Table de Thonon décline toute responsabilité concernant tout incident qui pourrait survenir dans l'enceinte du gymnase ou ses abords (vol, accident, etc.)

Article 17 - IMPORTANT: il est rappelé aux joueurs que l'usage du boost, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu de la FFTT : « le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique ou autre. » Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous. Nous rappelons enfin que le non-respect de l'une ou plusieurs règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur.

Article 18 Droit à l'image, données personnelles et approbation du règlement

Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image.

Par conséquent, tout participant autorise le club de la Stella TT en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelque moyen (presse, internet, affiche future...) les photos et vidéos prises lors du tournoi et ce sans aucune contrepartie financière.

Les données personnelles transmises à la Stella TT au moment de votre inscription en ligne sont utilisées exclusivement dans le cadre de la réalisation du tournoi et pourront être utilisées pour informer les participants de l'organisation d'une édition ultérieure.

Les données personnelles ne font l'objet d'aucune cession à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition.

Article 19 - L'inscription au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

***Buvette et restauration seront à tout moment disponible pour tous !
L'accueil et la convivialité seront au rendez-vous pour cette journée de détente...***

Stella Thonon TT.